

SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1893-1894.

Projets de Loi tendant à accorder la naturalisation ordinaire.

(Voir les n^{os} 48, 83, 99 et 100, session de 1893-1894, de la Chambre des Représentants.)

LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

I.

Vu la demande du sieur JACQUES BARBISCH, ouvrier à l'administration des téléphones de l'État, à Bruxelles, né à Gams (Suisse), le 29 novembre 1860, tendant à obtenir la naturalisation ordinaire ;

Attendu que le pétitionnaire a justifié des conditions d'âge et de résidence exigées par l'article 3 de la loi du 6 août 1881 ;

Attendu que les formalités prescrites par l'article 6 de la même loi ont été observées ;

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

La naturalisation ordinaire est accordée au sieur JACQUES BARBISCH.

La formule qui précède est applicable à chacune des demandes suivantes :

II.

ALBERT-HENRI KLEIN, bandagiste, à Gand, né à Bonn (Prusse), le 21 mars 1855.

III.

FRANÇOIS-AMÉDÉE MADOUX, cultivateur, à La Glanerie (Hainaut), né à Mouchin (France), le 10 avril 1831.

(2)

IV.

PIERRE MICHAELIS, employé à la Compagnie des Wagons-Lits, à Verriers (Liège), né à Stadtkyll (Prusse), le 30 décembre 1863.

V.

HENRI PETERS, agent aux usines Cockerill, à Ougrée (Liège), né à Saint-Vith (Prusse), le 19 octobre 1859.

VI.

EDMOND-LOUIS RUTOT, ouvrier chaudronnier, à Marchienne-au-Pont (Hainaut), né à Valenciennes (France), le 24 août 1846.

VII.

HERMAN-ANTOINE SCHAIDT, directeur de fabrique, à Neder-Over-Heembeek (Brabant), né à Saint-Johann an der Saar (Prusse), le 22 février 1865.

VIII.

JEAN-PIERRE-HUBERT SCHARRENBROICH, vicaire, à Liège, né à Neunkirchen (Allemagne), le 16 mai 1865.

IX.

PIERRE-HENRI VAN RAVENSTEYN, ouvrier typographe, à Ixelles (Brabant), né à Bois-le-Duc (Pays-Bas), le 23 juillet 1840.

X.

MICHEL WEBER, régent à l'école moyenne de l'État, à Neufchâteau (Luxembourg), né à Echternach (grand-duché de Luxembourg), le 5 janvier 1862.

Bruxelles, le 4 juin 1894.

Les Secrétaires,
Comté DE BRIEY.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,*
T. DE LANTSHEERE.